

GRAND DOLE

la lettre du Conseil

DAMPARIS - 25 Mars 2009

Éditorial

Claude CHALON

Président
de la communauté
d'agglomération



Le budget 2009 a été approuvé à une très large majorité. Je voudrais, en mon nom propre, remercier tous les élus qui, par leur vote, ont manifesté leur soutien à un véritable projet communautaire. Un projet qui va au-delà de clivages politiques et qui réunit des hommes et des femmes de sensibilités différentes, mais unis autour d'une même idée : ancrer le Grand Dole dans une dynamique de développement pérenne.

Ce budget conforte ainsi les objectifs annoncés de développement des services aux habitants. Ces objectifs se retrouvent dans trois domaines prioritaires : les transports en permettant la mobilité de tous, l'enfance en développant la qualité de l'offre de service d'accueil et en veillant à la répartition de cette offre sur tout le territoire, et l'habitat en augmentant et en améliorant l'offre de logements. A ces trois priorités, le budget confirme la volonté du Grand Dole de soutenir l'activité économique locale et l'accès à l'emploi.

Nous devons désormais nous engager dans l'action. J'invite chacun d'entre vous à participer aux commissions de travail, et à faire grandir avec nous notre Grand Dole. Vous élus, mais aussi tous les acteurs de la société civile qui vont prochainement entrer dans l'agglomération par le biais du Conseil de Développement Durable, désormais opérationnel. Encore merci pour votre confiance.

numéro spécial budget

Avec 81 voix sur 94 suffrages exprimés, le budget primitif a été approuvé à une large majorité. Retour sur une séance du conseil toujours particulière à ce moment de l'année.

En plein mois de mars, on aurait pu s'attendre à une pluie de giboulées sur le conseil de communauté. Tout juste quelques gouttes de pluie se sont immiscées au cours d'un vote du budget 2009 approuvé à une large majorité. Il faut dire que le débat d'orientation budgétaire avait été particulièrement productif, et que le bureau s'était attaché à étudier point par point les demandes de chacun.



Réunis à Damparis, les délégués ont validé un budget de 28,6 millions d'euros équilibré en recettes et en dépenses, le tout sans avoir recours à une augmentation de l'impôt sur les ménages.

LE TAUX DE TP LE PLUS BAS DE FRANCE

Ainsi, à la proposition de l'instauration du Versement Transport (taxe sur la masse salariale des employeurs de plus de 9 salariés) à un taux de 0.6%, le bureau a revu sa copie pour finalement l'abaisser à 0.3%. A cela, Claude Chalon a proposé que la mise en œuvre intervienne au premier novembre et non au premier septembre comme prévu initialement. L'autre grande orientation budgétaire 2009 a porté sur l'anticipation de l'annonce présidentielle, visant à supprimer la taxe professionnelle en 2010, principale ressource de l'agglomération. Claude Cha-

lon s'en est expliqué : « Suite à l'annonce du Président de la République, il nous a semblé pertinent de revoir notre taux à la hausse. D'autant plus que nous avions le taux le plus bas de France ». De 7.61%, le Conseil a ainsi validé une hausse portant le taux à 8,78%. Un niveau qui reste toujours très faible en regard de la moyenne nationale (15,3%), et qui ne touchera que très peu d'entreprises : 8,78%, cela reste inférieur à la plupart des taux de TP anciennement pratiqués par les communes lorsque la taxe n'était pas encore unifiée.

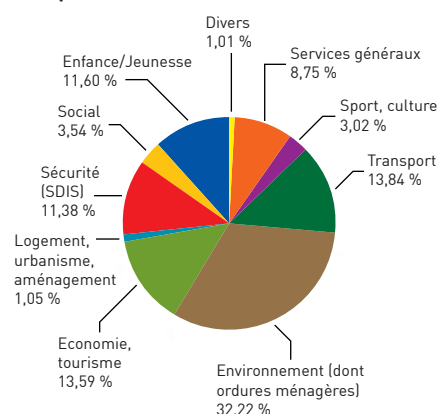
	2008			2009			Evolution
	Bases	Taux	Produit	Bases ⁽¹⁾	Taux	Produit	
Taxe d'habitation	49 243 070	0.82%	405 763	51 070 000	0.82%	420 842	3.72%
Foncier bâti	50 589 665	1.26%	637 430	52 493 000	1.26%	661 412	3.76%
Foncier non bâti	1 179 501	2.28%	26 893	1 188 000	2.28%	27 086	0.72%
Taxe Professionnelle	187 064 401	7.61%	14 235 601	195 838 000	8.78%	15 549 878	9.23%
TEOM	37 540 000	11.35%	4 261 200	39 160 774	11.57%	4 529 500	6.29%
Versement Transport	-	-	-	58 332 750 ⁽²⁾	0.3%	175 000	100%

(1) bases communiquées par les services fiscaux - (2) base estimée par l'URSSAF sur les deux derniers mois de l'année

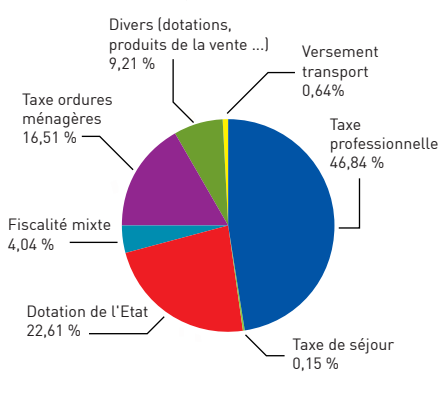
LES GRANDES ORIENTATIONS 2009

En augmentation de 14,3% par rapport à 2008, le budget 2009 fait la part belle aux nouvelles compétences que sont les transports publics et l'enfance-jeunesse.

Dépenses : 17,3 millions d'euros *



Recettes : 28,6 millions d'euros



* Des dépenses, ont été volontairement retirés les 11,3 millions d'euros d'attribution de compensation reversés aux communes afin de mieux analyser la part réelle des dépenses par fonction.

Le budget du Grand Dole est trompeur. Des 28,6 millions d'euros de recettes, le Grand Dole n'en perçoit pas plus de 10 millions une fois retirées les différentes contributions qui lui incombent (fond de compensation aux communes, SDIS, SICTOM ...). Axe fort de la nouvelle politique de l'agglomération, le nouveau système de transports en commun est le grand bénéficiaire de ce budget, avec un peu plus de 2 millions d'euros alloués à l'action dès cette année.

100 000 EUROS POUR UN ACCÈS AUX PISCINES AU MÊME TARIF POUR TOUS

Les crédits votés en faveur de l'enfance/jeunesse sont eux aussi en nette augmentation (1,9 millions d'euros), l'agglomération continuant d'intégrer progressivement les accueils de loisirs communaux pour les rendre communautaires. Troisième grande mesure sur ce budget 2009 : la création d'un fond de concours permettant d'assurer une équité de tarif à tous les habitants du Grand Dole aux équipements structurants du territoire. 100 000 € ont ainsi été débloqués cette année afin de tester l'opération sur les trois piscines de l'agglomération. L'insertion, l'habitat, l'énergie et le soutien à l'économie locale viennent compléter les principaux postes de dépenses de cette année 2009.

Le réseau de transport

4,3 millions d'euros : cela devrait être, selon les estimations du cabinet ITER, le budget à consacrer au réseau de transport en commun de l'agglomération en 2010. Des estimations qui devraient être rapidement confirmées, les dossiers des candidats susceptibles d'assurer le service de transport étant en cours d'étude.

2 millions d'euros pour l'investissement

Le conseil a validé les propositions d'investissement pour 2009



Un budget de 40 000 euros a été inscrit pour une étude d'un projet de gare d'agglomération.

Du tourisme à l'économie, en passant par les sports et l'environnement, toutes les compétences du Grand Dole bénéficient d'un programme d'investissement s'élevant à près de 2 millions d'euros. Parmi les gros chantiers, citons le projet confluence Doubs-Loue (200 000 €), les frais d'étude pour le projet de construction de l'hôtel d'agglomération (100 000 €), la subvention d'équipement de la caserne du SDIS (200 000 €), plusieurs projets de signalétique (locaux, centre d'activités nouvelles, transport ...), la commande d'une étude pour le projet de gare d'agglomération (40 000 €) ou encore la création du nouveau site internet communautaire (34 000 €).

En bref

Service aux communes

Une plateforme «conseil et assistance aux communes»

Validée par le Conseil, une plateforme «Conseil et assistance aux communes membres» a été créée, comportant trois services : assistance juridique, recherche de subventions et assistance informatique. Mutualisés agglomération-villes, les agents en charge de ces services travailleront pour les communes qui souhaiteront adhérer selon les modalités suivantes : 0,5 €/an/habitant/service, plafonné à 4 000 € par service.

Concertation

Création du conseil de développement durable

Nécessaire afin de valider le projet d'agglomération avec l'Etat, la région Franche-Comté, et le Conseil Général du Jura, le Grand Dole a créé son Conseil de Développement Durable. Consultatif, cette instance regroupe élus, acteurs économiques, syndicats, représentants de la santé, de l'enseignement, de la culture, du sport, de la nature et de l'environnement ...

Au total, ce sont 86 acteurs de la vie publique qui émettront des avis sur les projets de l'agglomération.

Enfance/Jeunesse

Un nouvel accueil au Deschaux



Validé par le Conseil, un nouvel accueil de loisirs verra le jour au Deschaux, dès cet été. Cet accueil répond à un fort besoin des communes du sud de l'agglomération.

Tourisme

200 000 euros pour l'office de tourisme du Pays de Dole

Principal financeur de l'office de tourisme du Pays de Dole, le Grand Dole a choisi d'augmenter encore un peu plus sa participation en 2009. Ainsi, de 172 000 €, la subvention passera cette année à 200 000 €. Auxquels il conviendra d'ajouter 10 000 € d'investissement dans l'aide à la création du site Internet de l'office.